

Mythes et réalités de l'intégration par le sport

Entretien avec William Gasparini*



William Gasparini

Le sport échappe-t-il aux tensions et aux interrogations qui traversent la société ? On pourrait dire qu'il les déplace : il peut dans certaines conditions être un vecteur d'intégration, mais ne fait disparaître ni le racisme, ni les tentations communautaristes. Pour mesurer la portée et les limites de son pouvoir intégrateur, il peut être utile de se confronter aux faits, mais aussi d'interroger les représentations.

Le sport est-il un vecteur d'intégration ?

Les exemples de Michel Platini, Luis Fernandez ou Zinedine Zidane, puisque l'actualité est dominée par le football, nous suggèrent que le sport, mieux que l'économie ou la politique, peut fonctionner comme un ascenseur social pour des jeunes adultes issus de l'immigration. Que le sport permette à des jeunes défavorisés socialement de trouver une reconnaissance est une réalité. Pour certains jeunes dotés d'aptitudes physiques, c'est dans le sport qu'ils trouvent une promotion sociale de substitution. Moins riches en ressources économiques et culturelles, possédant de surcroît un capital symbolique « négatif » lié à la stigmatisation, ils trouvent dans le sport de haut niveau un espace qui reconnaît leur compétence et qui tire profit de dispositions, qualités et savoirs pratiques valorisés dans les milieux populaires. Un moment clé de leur itinéraire est alors l'entrée en formation, qui constitue à la fois une promotion sportive élective, marquée par un rapprochement avec l'espace strictement professionnel, et une rupture, plus ou moins nette, avec le cadre de la pratique et la façon de jouer antérieurs. En tant que « *rite d'institution* », pour reprendre une formule de Bourdieu, le recrutement au centre de formation des apprentis footballeurs participe à la construction de la vocation, c'est-à-dire la croyance dans le fait « *d'être fait pour ça* ».

Il existe donc des parcours, une reconnaissance, de la réussite. Mais il ne faut pas oublier que le racisme reste présent dans les stades et sur les terrains, et que des joueurs d'origine étrangère peuvent très fréquemment être renvoyés à leur différence. Par ailleurs, la réussite des quelques footballeurs sélectionnés dans l'équipe de France de football, si elle contribue au mythe du « salut social » par le sport, fait aussi écran à la réalité de l'impasse dans laquelle se trouvent nombre de jeunes issus de l'immigration en difficulté d'insertion socioprofessionnelle. Il faut donc prendre garde à la dimension mythique de la représentation du sport intégrateur : elle amène par ailleurs à sous-estimer les logiques de ségrégation, d'entre-soi, de ghettoïsation qui sont aussi présents dans le monde du sport.

Comment s'est construit ce mythe ?

Il vient en droite ligne de ce que l'on pourrait nommer l'« idéologie sportive », promue par les pères fondateurs du sport moderne. Très tôt, dans l'Angleterre des années 1830, on a reconnu et

* Sociologue, William Gasparini est professeur en STAPS à l'université de Strasbourg où il dirige un laboratoire en Sciences sociales du sport. Il a notamment publié *Le sport dans les quartiers* (avec Gilles Vieille-Marchiset, PUF, 2008), et parmi ses derniers articles on notera « La construction du regroupement sportif "communautaire". L'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne » (avec Pierre Weiss, in *Sociétés contemporaines*, 69, mars 2008).

valorisé ses vertus morales et éducatives. Norbert Elias y voit un élément du processus de la « *civilisation des mœurs* », contribuant à maîtriser la violence en lui substituant des affrontements symboliques et pacifiques. Dans un registre plus critique, Pierre Bourdieu note que l'affrontement réglé des sports modernes permet l'expression de valeurs bourgeoises comme le *fair-play* et le *self government*.

Mais on interroge peu, en définitive, le consensus autour des fonctions sociales d'un sport « naturellement » intégrateur. Cela peut s'expliquer. On notera ainsi que le schème des vertus sociales et éducatives du sport est suffisamment vague pour emporter une adhésion peu critique : de la pacification des banlieues à la sociabilité et la réalisation de soi, chacun peut s'y retrouver, en quelque sorte. Et cette doxa est relayée par un « cercle de croyants » bien plus large que les seuls représentants du mouvement sportif. Parmi ceux-ci, on peut repérer les industriels paternalistes de la première moitié du XX^e siècle, attentifs à prévenir les tensions sociales, mais aussi les acteurs de l'éducation. Je pense par exemple aux enseignants-promoteurs de la « République des Sports » des années 1960, et à l'alliance formée entre les ministres gaullistes de la Jeunesse et des Sports et les militants communistes de la Fédération sportive et gymnique du travail dans les années 60. Tous ont contribué à promouvoir et consolider la vision du sport (de compétition) intrinsèquement vertueux et éducatif. La droite républicaine et les communistes se retrouvent pour reconnaître et promouvoir l'aspect socialisant du sport.

À partir des années 1980, dans un contexte marqué par des tensions politiques et sociales sur le modèle de l'intégration, cette vision est réactivée et trouve une nouvelle formulation. On voit émerger des discours sur la participation du sport à la lutte contre la « crise du lien social » (notamment dans les quartiers populaires). Le sport est convoqué, plus souvent qu'à son tour, pour lutter contre les nouvelles exclusions sociales. Il devient « social » et les dispositifs sont désormais « socio-sportifs », alors que la jeunesse des quartiers populaires devient progressivement le groupe cible de l'action publique. Cela fait apparaître de nouveaux acteurs. En effet, dès la fin des années quatre-vingts, un nouvel espace politico-professionnel se structure autour de la question de l'intégration sociale par le sport sous le double effet des politiques publiques et des stratégies d'institutions et d'agents dont les carrières sont en partie liées à la transformation de cet espace. Face à la concurrence des politiques de la ville et des nouvelles politiques sportives des collectivités territoriales (depuis la décentralisation), le ministère de la Jeunesse et des Sport trouve ainsi dans « l'insertion » puis « l'intégration par le sport » une nouvelle compétence susceptible de perpétuer son existence. Des équipements sportifs de proximité et des animations sportives de quartiers voient progressivement le jour. Des éducateurs, des animateurs « socio-sportifs » mais aussi des policiers font vivre cette logique. Sur un mode social, c'est bien l'idée d'une pacification déjà avancée par Norbert Elias que l'on retrouve ici.

La victoire de l'équipe de France de football lors de la coupe du monde 1998 vient donner corps à une représentation qui illustre et justifie ces politiques, avec l'idée que la France aurait, tout au long du XX^e siècle et notamment grâce au sport, *naturellement* intégré des hommes issus des différentes vagues d'immigration. Or, des événements comme l'interruption du match France-Algérie en 2001 viennent rappeler que tout n'est pas si simple, et qu'il n'y a au fond guère de raison pour que le sport passe à travers les tensions qui traversent la société française. On a eu tendance, historiquement, à voir dans le sport une réponse aux tensions sociales, ou du moins un espace qui y échappait : nous apprenons aujourd'hui à repérer en quoi il est lui aussi touché par ces questions et tensions.

On parle en effet désormais de communautarisme, en s'en inquiétant...

Oui... et là encore le risque existe de se laisser enfermer dans des catégories toutes faites. Une solution pratique, pour un sociologue qui chercherait à sortir de ces *a priori*, peut être de se décentrer. Avec Pierre Weiss, doctorant à l'université de Strasbourg, nous avons ainsi mené une étude sur les clubs amateurs d'immigrés turcs en Alsace et au Bade-Wurtemberg. L'existence

d'une même population immigrée dans une aire géographique relativement homogène - mais appartenant à deux pays différents - permet de comparer les stratégies identitaires des immigrés, leur pratique sportive ainsi que le regard porté par la société d'installation.

On repère bien dans l'ensemble de cette population un « entre-soi sportif », avec des organisations communautaires. Se posent alors des questions : est-elle contrainte à cet entre-soi, du fait de discriminations par exemple, y est-elle disposée socialement, ou encore s'agit-il d'un phénomène militant ? En regardant de près, on s'aperçoit d'une grande variété de situations, qui ne se laissent pas réduire à un seul déterminant. D'une façon générale, l'engagement sportif « communautaire » des Turcs semble davantage un effet des conditions sociales d'existence et de l'origine rurale ou urbaine que de l'ethnicité ou la seule origine turque. Et la différence saute aux yeux entre la France et l'Allemagne, dont le modèle social admet plus facilement la logique communautaire. Pour le dire rapidement, c'est moins la communauté que le cadre institutionnel et social qui fabrique le communautarisme. On observera à ce propos que, pour lutter contre les discriminations et le racisme dans le sport, des politiques publiques (qui se sont progressivement mises en place à partir des années 90, impulsées notamment par les instances européennes) visent à considérer certains groupes issus de l'immigration comme des « minorités ». Sous couvert de lutte contre les discriminations, on assiste alors progressivement à la transformation des populations immigrées en « minorités ethniques ». Ce qui n'est pas tout à fait la même chose !

Parler de communautarisme semble par ailleurs abusif, car il ne faut pas confondre communautés et communautarisme. Ce dernier implique bien une fermeture du groupe qui impose à ses membres une identité fermée, repliée sur elle-même. On n'en est pas là. Il existe bien une forme de repli, communautaire ou tout simplement sur le quartier. Cela peut s'expliquer par les discriminations dans l'accès aux loisirs, par le racisme quotidien dont sont victimes de nombreux immigrants ou Français issus de l'immigration, mais aussi (et plus simplement) par le jeu des concentrations géographiques. On ne peut attendre du sport qu'il réponde à lui seul à ces puissantes logiques sociales.

Propos recueillis par Richard robert